

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 11 février 2013

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le onzième jour de février deux mille treize (2013) à 19h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours #1	absent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19h00, la mairesse, madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

Madame Ghislaine Daris, mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

2013-02-55.2 Agrandissement périmètre urbain - schéma d'aménagement

Attendu que le conseil a discuté de l'opportunité d'agrandir le périmètre urbain afin d'y inclure la rue de la Grève;

Attendu que des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires sont prévus en 2013 sur la rue de la Grève et la rue du Quai;

Attendu que ces travaux permettront aux résidents, s'ils le désirent, d'y habiter à l'année et de faire des rénovations en conformité avec les règlements d'urbanisme en vigueur;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au conseil de la MRC de Rivière-du-Loup d'agrandir le périmètre urbain de notre municipalité afin d'y inclure la portion de la rue de la Grève qui n'est pas inclus au schéma actuel et ce, sans attendre l'adoption du nouveau schéma révisé.

Monsieur Carol Jean se retire pour le point 3

2013-02-56.3 Semer-redevances

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a rencontré en octobre dernier, le directeur général de la Semer afin d'y discuter de l'implantation de l'usine de biométhanisation;

Attendu qu'à cette rencontre, il a été discuté des redevances à chacune des municipalités participantes de la MRC de Rivière-du-Loup;

Attendu que le conseil a demandé à cette rencontre de réviser le mode de répartition des redevances;

Attendu que le conseil n'a reçu aucune confirmation de cette demande;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la SEMER, une confirmation de redistribution des redevances afin d'augmenter le pourcentage de notre municipalité étant la municipalité « hôte » en raison des contraintes environnementales et de la stigmatisation de la municipalité qui sert de poubelle régionale.

Monsieur Carol Jean se retire pour le point 4

2013-02-27.4 Représentant Semer - MRC de Rivière-du-Loup

Attendu que le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup a 2 représentants de son conseil à la direction du conseil d'administration de la SEMER;

Attendu que la Municipalité de Cacouna fait partie du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup;

Attendu que le site d'enfouissement sanitaire est sur le territoire de la Municipalité de Cacouna;

Attendu qu'il est opportun d'avoir un représentant du conseil de la Municipalité de Cacouna sur le conseil d'administration de la SEMER;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au conseil de la MRC de Rivière-du-Loup que le maire ou la mairesse de la Municipalité de Cacouna soit toujours un des deux représentants de la MRC de Rivière-du-Loup ou le représentant désigné par résolution de la Municipalité de Cacouna au sein du conseil d'administration de la SEMER.

2013-02-58.5 Appui demande de subvention bibliothèque - Pacte rural

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna est à préparer le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'Église de Cacouna;

Attendu qu'il y a lieu de demander des subventions pour exécuter ce projet;

Attendu que la Municipalité de Cacouna est maître-d'œuvre des travaux;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay

et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque, directrice générale à présenter une demande d'aide financière au pacte rural pour la relocalisation de la bibliothèque municipale à la Sacristie de l'église de Cacouna.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

2013-02-59.7 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 19h33 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
